SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2024

Evolution nette des emplois

Comme indiqué dans notre tract précédent, la DDFiP du Tarn perd 5 emplois (en net) en 2024.

	Reprise d'emplois fléchés et mesures de périmètres	Contribution proportionnelle	Correctif charges et enjeux	Correctif environnemental	Correctif autres métiers départementaux	Correctif opérationnel	Marge du délégué	Réallocation de la vacance	Total
TARN PLF 2023	-1	-4,4	-11,1	-4,3	-2,2	11	2	0	-10
TARN PLF 2024	4	-5,4	-4,3	-2	-1,2	3	1		-5

TARN	IP	Idiv HC	Idiv CN	A	B	C	C AST(*)	Total
PLF 2024	0	0	0	1	-3	-3	0	-5

Reprise d'emplois fléchés : +3 emplois en lien avec le transfert entrant des taxes d'urbanisme et +1 emploi en contrôle de gestion.

Contribution proportionnelle : en vertu d'un principe de « répartition équilibrée de l'effort », la DDFiP du Tarn perd 5,4 emplois.

Correctif charges et enjeux : a priori, selon la DG, la DDFiP du Tarn vit toujours au-dessus de ses moyens, puisque nous devrions perdre 4,3 emplois au titre de ce correctif.

Correctif environnemental : en plus de vivre au-dessus de ses moyens, la DG estime que la DDFiP du Tarn exerce ses missions dans un cadre favorable, c'est-à-dire que nos usagers ne sont pas confrontés à des difficultés particulières. À ce titre, nous aurions dû perdre 2 emplois.

Correctif autres métiers départementaux : il n'est pas expliqué dans la note fournie par la direction, soit par oubli, soit parce que même la langue de bois a ses limites. Pour autant, la DDFiP du Tarn aurait encore dû perdre 1,2 emplois…

Correctif opérationnel : il vise à limiter l'effort des directions en termes de suppressions d'emplois (lissage pluriannuel), ce qui permet de sauver 3 ETP.

Marge du délégué : chaque délégué interrégional peut sauver quelques emplois en fonction des arguments avancés par les uns et les autres. Au terme de cette ~~bataille de chiffonnier~~ négociation, notre direction a évité 1 suppression d'emploi.

En définitive, la DDFiP du Tarn aurait dû perdre 12,9 emplois, arrondi à 13. 4 sont « sauvés », ce qui aboutit à une suppression de 9 emplois. En prenant en compte, les 4 créations, on arrive au net de 5 suppressions d'emplois.

Répartition des suppressions et créations d’emplois

	A	B	C	Total
SIE Albi		-1		-1
SIE Castres		-1		-1
SGC Albi			-1	-1
SGC Castres		-1		-1
SGC Gaillac		-1		-1
EDR		-2		-2
SIP Albi			-1	-1
SIP Castres			-1	-1
Direction	+1			+1
SDIF Albi		+2		+2
SDIF Castres		+1		+1
Total	**+1**	**-3**	**-3**	**-5**

Comme chaque année, la misère est répartie entre les différents services. Comme la direction ne sait plus où localiser ces suppressions, 2 emplois EDR sont détruits ! Ainsi, les effectifs sont de plus en plus tendus et chaque absence sera plus difficile à remplacer…

Solidaires Finances Publiques ne participera pas au CSAL suppressions d’emplois : il n’y a pas de dialogue social sur ce sujet, mais le mépris.